AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP12-6-68 797812

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, Route de Seurre - 21 BEAUNE - Tél. 5.17

ABONNEMENT ANNUEL

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-ET-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C.C.P. DIJON 3493.17 K.

25 F.

Supplément n° 1 au Bulletin n° 93 - JUIN 1968 — 7 JUIN 1968

Par suite de contretemps indépendant de notre volonté, les bulletins d'avertissements des 16 et 20 Mai n'ont pu vous parvenir en temps voulu et des traitements ont pu être effectués d'une manière désordonnée. Nous demandons à tous nos abonnés de considérer la présente note comme une nouvelle base dans l'exécution des traitements.

VIGNE

MILDIOU : La situation est actuellement bonne, le palissage des vignes étant exécuté, nous conseillons avant la floraison l'application d'un traitement pour lequel nous recommandons d'apporter un soin particulier.

OIDIUM : Ajouter à la bouillie précédente un soufre mouillable ou micronisé mouillable ou un produit à base de Dinocap.

VERS DE LA GRAPPE : Il est encore temps d'utiliser contre ces parasites un produit insecticide du type curatif.

ARBRES FRUITIERS

Effectuer une nouvelle pulvérisation anti-tavelure si le traitement conseillé le 29 n'a pas été appliqué, en ajoutant un insecticide contre le Carpocapse, très actif, et si nécessaire un anti-oïdium.

PETITS FRUITS

OIDIUM DU CASSISSIER :

La maladie prend un développement très important actuellement. La lutte impose des traitements répétés avec soit le Dinocap, soit le soufre. Cependant avec ce dernier produit, des risques de brûlures ne sont pas négligeables.

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie - Inspecteur de la Protection des Végétaux - Circonscription Phytosanitaire "BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE" :

H. SOULIE.

Imprimerie de la Station "Bourgogne et Franche-Comté"
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P233